

Equipements pour GPL et leurs accessoires

Commission de normalisation M40



Président de la commission:

M. Olivier AUBERTIN
COMITE FRANÇAIS DU BUTANE
ET DU PROPANE
tél: +33 (0)1 41 97 09 95
o.aubertin@cfbp.fr

Secrétaire de la commission:

Jean-Luc DUMAS
BN Pétrole
tél: +33 (0)1 47 68 16 87
jean-luc.dumas@bnpetrole.net

Table des matières

1	Avant-Propos	3
2	Contexte et enjeux	4
3	Missions et organisation de la commission de normalisation M40	5
4	Bilan 2019	6
5	Perspectives 2020	8
6	Liste des membres	9
7	Présidence	9
8	Conditions Financières d'accès aux travaux.....	9
	Annexe 1 – Portefeuille normatif – Filières européenne, internationale et française	9
	Annexe 2 – Portefeuille normatif (Partie) – Filière européenne - Travaux en cours/perspectives 2020	10

1 Avant-Propos

Ce document a pour objet d'établir un bilan de l'activité de l'année 2019 de la Commission de Normalisation M40 « Equipements et accessoires pour GPL » du BN Pétrole et de présenter les perspectives pour l'année 2020.

Il est établi en début d'année et diffusé aux membres de la Commission de Normalisation ainsi qu'à toutes les parties intéressées.

Le BN Pétrole en résumé ...

Le BN Pétrole agit par délégation de l'AFNOR et dans le cadre d'un agrément ministériel, renouvelé fin 2018 pour une période de 3 ans.

Le BN Pétrole est en charge de 15 commissions de normalisation actives, qui comptabilisent plus de 400 inscriptions unitaires d'expert (i.e. un expert inscrit à plusieurs commissions est comptabilisé plusieurs fois).

Son portefeuille normatif est d'environ 800 normes internationales, européennes et françaises.

En matière de normalisation européenne et internationale, le BN Pétrole a répondu en 2019 à plus de 340 consultations relatives au processus d'élaboration des normes (enquêtes, approbations, examens quinquennaux ou autres consultations) et a participé à 14 réunions de comités techniques et/ou sous-comités. Dans le cadre européen, le BN Pétrole assure le secrétariat de 1 comité technique et 4 groupes de travail ; dans le cadre international, il assure le secrétariat de 2 sous-comités techniques.

La Commission M40 « Equipements et accessoires pour GPL » en résumé ...

La Commission de Normalisation M40 est l'instance française, en charge des activités de normalisation des Equipements et accessoires pour GPL. Elle est le miroir français du comité technique européen CEN/TC286 « Liquefied petroleum gas equipment and accessories ».

Elle est composée d'une **vingtaine** d'experts.

Son portefeuille comprend **47** documents normatifs (96% filière européenne et 4% filière française).

En 2019, la M40 s'est réunie **2** fois (11/04/2019 & 23/10/2019). Il y a eu la publication de **10** documents normatifs (amendements à des normes existantes).

En 2020, le programme de travail devrait concerner **18** documents (estimation, tous de filière européenne) avec en particulier les travaux pour la publication/révision/amendements à des normes.

Un tableau résumant ce programme de travail est disponible à l'Annexe 2 du présent document.

2 Contexte et enjeux

2.1 Domaine d'application

La Commission de Normalisation (CN) M40 du BN pétrole est l'instance française, en charge des activités de normalisation des « Equipements pour GPL et leurs accessoires » de l'industrie du Pétrole, de la Pétrochimie et du Gaz.

La M40 est la commission miroir du CEN/TC286 "Liquefied petroleum gas equipment and accessories" et son activité s'attache donc au suivi du programme de travail du CEN/TC286.

2.2 Enjeux

La stratégie française vis-à-vis des équipements pour GPL et leurs accessoires est intégrée dans celle plus générale définie par le COS (COmité Stratégique) Pétrole d'AFNOR Normalisation.

De plus, les enjeux de la normalisation des « Equipements pour GPL et leurs accessoires » sont également liés au respect des règles de bonnes pratiques dans leur conception, leur fabrication, leur maintenance et leur exploitation en toute sécurité.

A ce titre, outre les dispositions normatives de souscription du matériel, le transport du GPL doit lui aussi répondre à des réglementations spécifiques:

- L'ADR = accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) complété par un arrêté français (dit arrêté ADR) qui fixe les dispositions complémentaires spécifiques à la France.
- Le RID = règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID) complété par un arrêté français (dit arrêté RID) qui fixe les dispositions complémentaires spécifiques à la France

La CN M40 miroir du CEN/TC286 rassemble les experts mandatés par les sociétés françaises - fabricants, prestataires, fournisseurs, utilisateurs - du GPL.

Le CEN/TC286 est en liaison avec plusieurs autres Comités Techniques (TC) tels que les:

- CEN/TC 181: Appareils pour gaz de pétrole liquéfiés,
- CEN/TC 208: Garnitures d'étanchéité en élastomères pour joints de canalisations,
- CEN/TC 23: Bouteilles à gaz transportables,
- CEN/TC 296: Citernes pour le transport de matières dangereuses,
- CEN/TC 301: Véhicules routiers,
- CEN/TC 54: Récipients sous pression non soumis à la flamme,
- CEN/TC 69: Robinetterie industrielle,
- ISO/TC58: Bouteilles à gaz.

Le CEN/TC286 est en particulier en liaison avec le CEN/TC 181 "Appareils pour gaz de pétrole liquéfiés". Cette liaison a été établie afin de réduire les risques d'interférence entre les normes de ces deux comités techniques opérant tous deux sur le GPL. A l'identique, et au niveau français, la CN M40 est en liaison avec le CN BNG 181 miroir du CEN/TC 181.

2.3 Fonctionnement

La CN M40 réunit deux fois par an les expertises indispensables à l'élaboration des normes et documents de référence. Elle nomme les délégués nationaux dans les structures européennes et internationales de normalisation. Elle établit, les positions françaises à défendre et la composition de la délégation française chargée de la représenter au plénier du CEN/TC286 qui se réunit une fois par an dans l'un des pays membres suivant un planning prédéfini (en 2019, les 18 & 19 mai en Suède).

La délégation française qui y participe est organisée durant la commission de normalisation qui précède le plénier. La CN inscrit les membres qui souhaitent y participer, désigne un chef de délégation, prépare le message et la position de la France à transmettre au plénier.

3 Missions et organisation de la commission de normalisation M40

3.1 Organisation du CEN/TC286

Le CEN/TC286 comprend neuf groupes de travail du CEN/TC286, auxquels participent des experts français :

				01/01/2020
	CEN/TC 286 Équipements pour gaz de pétrole liquéfié et leurs accessoires Structure du comité			
	Président: M Tim BARNETT		Secrétaire: Mme Alice HANLY	
WG 1 Conception et fabrication des récipients sous pression		Animateur: M Tony NEALE	Secrétaire: BSI	
WG 2 Conception et fabrication des accessoires (robinets, manomètres, etc.) pour les récipients sous pression du WG 1		Animateur: M Paul O'CONNELL	Secrétaire: NSAI	
WG 5 Modes opératoires - citernes pour le transport route et rail du GPL		Animateur: M Karol SAROSIEK	Secrétaire: M Lutz WREDE (DIN)	
WG 6 Systèmes de carburation GPL		Animateur: M Alberto CASTAGNINI	Secrétaire: UNI	
WG 7 Modes opératoires - bouteilles GPL transportables		Animateur: M Olivier AUBERTIN	Secrétaire: Mlle Cyrielle FOURNIER (AFNOR)	

WG 8 Tuyauteries GPL		Animateur: M Ryszard TURSKI	Secrétaire: NSAI
WG 9 Système de propulsion GPL		Animateur: M George NIKOLAOU	Secrétaire: NSAI
WG 10 Equipement et accessoires GPL - Environnement		Animateur: M João FERREIRA	Secrétaire: NSAI
WG 11 Equipement et accessoires GPL - Terminologie		Animateur: M Tim BARNETT	Secrétaire: NSAI
			modification 2020

Le CEN/TC286 est présidé par M. Tim BARNETT (République d'Irlande) comprend 32 « Committee Members » (pays) et 4 experts français y sont inscrits.

A noter que le WG7 du CEN/TC286 est animé par M. Olivier AUBERTIN (France) et son secrétariat est assuré par l'AFNOR (Mlle. Cyrielle FOURNIER).

3.2 Mission

Faire valoir le point de vue de l'industrie pétrolière et parapétrolière française dans l'élaboration des normes internationales qui serviront de base à la sélection des matériels et à leurs schémas de mise en œuvre par les sociétés travaillant dans ce domaine au plan mondial.

Elaborer un corpus de caractéristiques techniques protégeant :

- les exploitants contre les risques liés à l'utilisation de produits et systèmes de qualité insuffisante pour garantir la sécurité d'exploitation, et
- les fournisseurs contre une concurrence déloyale mettant sur le marché des produits sous qualifiés.

4 Bilan 2019

4.1 Portefeuille des normes publiées (CEN – DAV)

- EN ISO 14245:2019 - Bouteilles à gaz - Spécifications et essais pour valves de bouteilles de GPL - Fermeture automatique
- EN ISO 15995:2019 - Bouteilles à gaz - Spécifications et essais pour valves de bouteilles de GPL - Fermeture manuelle
- EN 12807:2019 - Équipement et accessoires pour GPL - Bouteilles transportables et rechargeables en acier brasé pour gaz de pétrole liquéfié (GPL) - Conception et fabrication
- CEN/TS 16769:2019 - Équipements pour GPL et leurs accessoires - Terminologie

- EN 16652-2:2019 - Équipements GPL et leurs accessoires - Ateliers pour véhicules automobiles fonctionnant au GPL - Partie 2 : compétences et formation du personnel
- EN 12817:2019 - Équipements et accessoires GPL - Inspection et requalification des réservoirs de capacité inférieure ou égale à 13 m³ pour gaz de pétrole liquéfiés (GPL)
- EN 16125:2019 - Équipements pour GPL et leurs accessoires - Systèmes de canalisations et supports - Phase liquide et phase vapeur
- EN 12819:2019 - Équipements et accessoires GPL - Inspection et requalification des réservoirs de capacité supérieure à 13 m³ pour gaz de pétrole liquéfiés (GPL)
- EN 13175:2019 - Équipements pour GPL et leurs accessoires - Spécifications et essais des équipements et accessoires des réservoirs pour gaz de pétrole liquéfié (GPL)
- EN 15202:2019 - Équipements pour GPL et leurs accessoires - Dimensions opérationnelles essentielles des connexions des robinets et valves de bouteilles de GPL et des équipements associés

4.2 Normes nouvelles ou en révision

Etape « examen systématique »

- EN 12252 - Équipements pour GPL et leurs accessoires - Équipements des camions citernes pour GPL
- EN 14570 - Équipements et accessoires GPL - Équipement des réservoirs sous pression GPL aériens et enterrés
- EN 14893 - Équipements pour GPL et leurs accessoires - Fûts à pression métalliques transportables pour GPL d'une capacité comprise entre 150 litres et 1000 litres

Etape « rédaction projet » et « préparation enquête »

- prEN 15609 rev - Systèmes de propulsion GPL des bateaux, yachts et autres navires
- prEN 13799 rev - Jauges de niveau pour les réservoirs de gaz de pétrole liquéfié (GPL)
- prEN 12493 - Équipements pour GPL et leurs accessoires - Réservoirs sous pression en acier soudés des camions-citernes pour GPL - Conception et construction
- prEN 14427 rev - Équipements pour gaz de pétrole liquéfiés et leurs accessoires - Bouteilles en matériau composite, transportables et rechargeables, pour gaz de pétrole liquéfiés (GPL) - Conception et fabrication
- prEN 12979 rev - Véhicules à Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL) - Exigences d'installation
- prEN 13760 rev - Dispositifs de remplissage GPL pour véhicules légers et poids lourds - Pistolet, conditions d'essais et dimensions
- prEN 12806 rev - Composants pour véhicules au gaz de pétrole liquéfiés - Composants autres que le réservoir
- EN 13175:2019/prA1:2020 Équipements pour GPL et leurs accessoires - Spécifications et essais des équipements et accessoires des réservoirs pour gaz de pétrole liquéfié (GPL)
- prEN 16119 rev - Équipements pour GPL et leurs accessoires - Bouchons d'étanchéité mâles et femelles pour robinets de bouteilles et réservoirs - Spécifications et essais
- prEN 14894 rev - Équipements pour gaz de pétrole liquéfié et leurs accessoires - Marquage des bouteilles et des fûts à pression
- prEN 1439 rev - Équipements pour GPL et leurs accessoires - Procédure de vérification des bouteilles transportables et rechargeables pour GPL avant, pendant et après le remplissage

Etape « approbation »

- prEN 12542 - Réservoirs cylindriques fixes, aériens, en acier soudé, fabriqués en série pour le stockage de gaz de pétrole liquéfié (GPL) ayant un volume inférieur ou égal à 13 m³ - Conception et fabrication

- FprEN 13953 - Équipements et accessoires GPL - Soupapes de sûreté des bouteilles transportables et rechargeables pour gaz de pétrole liquéfiés (GPL)
- EN 1440:2016+A1:2018/FprA2:2019 - Équipements pour GPL et leurs accessoires - Bouteilles de gaz de pétrole liquéfié (GPL) en acier soudé et brasé transportables et rechargeables - Contrôle périodique
- EN 16728:2016+A1:2018/FprA2:2019 - Équipements pour GPL et leurs accessoires - Bouteilles transportables et rechargeables pour GPL autres que celles en acier soudé et brasé - Contrôle périodique

5 Perspectives 2020

5.1 Orientations

Suivre les Orientations Stratégiques de la filière Pétrole telles que définies dans le document "AFNOR-CCPN_N721_Orientations Comites stratégiques 2020 pour validation".

Pour la CN M40, en 2020, les Orientations Stratégiques de la filière Pétrole seront donc:

« Conforter et soutenir les travaux de normalisation sur les réservoirs métalliques pour le stockage des liquides, équipements pour gaz de pétrole liquéfié et leurs accessoires (GPL), méthane houiller, technologies utilisant les produits pétroliers pour la production de chaleur, etc. ».

5.2 Programme de travail 2020

Le programme de travail 2020 de la commission M40 devrait comprendre 15 projets de la filière européenne (4 en cours de révision, 6 au stade préparation enquête/enquête, 4 au stade du vote formel et de sa préparation, 3 en préparation pour publication). Détails disponibles en Annexe 2.

En particulier, la M40 sera attentive au suivi des travaux des normes suivantes:

- EN 12493 - Équipements pour GPL et leurs accessoires - Réservoirs sous pression en acier soudés des camions-citernes pour GPL - Conception et construction - (attente résultat examen systématique)
- EN 14427 rev - Équipements pour gaz de pétrole liquéfiés et leurs accessoires - Bouteilles en matériau composite, transportables et rechargeables, pour gaz de pétrole liquéfiés (GPL) - Conception et fabrication (préparation enquête/enquête)
- prEN 1439 rev - Équipements pour GPL et leurs accessoires - Procédure de vérification des bouteilles transportables et rechargeables pour GPL avant, pendant et après le remplissage - (préparation enquête/enquête)
- FprEN 12542 - Réservoirs cylindriques fixes, aériens, en acier soudé, fabriqués en série pour le stockage de gaz de pétrole liquéfié (GPL) ayant un volume inférieur ou égal à 13 m³ - Conception et fabrication – (étape vote formel)
- EN 1440:2016+A1:2018/FprA2:2019 - Équipements pour GPL et leurs accessoires - Bouteilles de gaz de pétrole liquéfié (GPL) en acier soudé et brasé transportables et rechargeables - Contrôle périodique – (étape vote formel)
- EN 16728:2016+A1:2018/FprA2:2019 - Équipements pour GPL et leurs accessoires - Bouteilles transportables et rechargeables pour GPL autres que celles en acier soudé et brasé - Contrôle périodique – (étape vote formel)
- EN 14912:2015 - Équipements pour GPL et leurs accessoires - Contrôle et entretien des robinets de bouteilles de GPL lors du contrôle périodique des bouteilles (en révision si accepté).

6 Liste des membres

La commission de normalisation M40 comprenait au 01/01/2020, 22 experts et/ou représentants de 9 entreprises et de 4 organismes de liaison/ministères:

- Parties prenantes: ACI-C/O A. LECLERC, ANTARGAZ-FINAGAZ, Bureau de Normalisation du Gaz, BUTAGAZ, CAMPINGAZ-SOCIETE APPLICATION DES GAZ, CGP-PRIMAGAZ, COMITE FRANCAIS BUTANE PROPANE, Ministère Ecologie et Territoire - DGPR – Direction Générale Prévention Risques (France), GAZ LIQUEFIES INDUSTRIE, Société Métallurgique LIOTARD Frères (France), TOKHEIM Services France, UNM, STÄUBLI.
- Parties intéressées: il n'y a pas, à ce jour, de partie intéressée.

7 Présidence

En 2020, le mandat de l'actuel Président de la M40 – M. Olivier AUBERTIN sera à renouveler.

8 Conditions Financières d'accès aux travaux

L'inscription à la Commission de Normalisation M40 est soumise à une cotisation de 4 000 € HT en 2020 pour les sociétés de plus de 250 employés ; le nombre de membres et d'experts n'est pas limité pour chaque organisme ou société participante. Conformément à l'article 14 du décret du 16 juin 2009 sur la normalisation française, aucune contribution n'est demandée aux PME/TPE, aux associations de consommateurs et environnementales agréées, aux établissements publics d'enseignement ou à caractère scientifique et technologique et aux départements ministériels au titre de la participation de leur responsable ministériel aux normes et de leurs suppléants.

Annexe 1 – Portefeuille normatif – Filières européenne, internationale et française



Planning des
projets de normalisation

Annexe 2 – Portefeuille normatif (Partie) – Filière européenne - Travaux en cours/perspectives 2020

Référence (norme ou WI*)	Titre	Prévision fin des travaux
Projets (prévision)		
prEN 12979 rev	Véhicules à Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL) - Exigences d'installation	2022
prEN 14427 rev	Équipements pour gaz de pétrole liquéfiés et leurs accessoires - Bouteilles en matériau composite, transportables et rechargeables, pour gaz de pétrole liquéfiés (GPL) - Conception et fabrication	2022
prEN 12806 rev	Composants pour véhicules au gaz de pétrole liquéfiés - Composants autres que le réservoir	2022
prEN 14894 rev	Équipements pour gaz de pétrole liquéfié et leurs accessoires - Marquage des bouteilles et des fûts à pression	2022
prEN 1439 rev	Équipements pour GPL et leurs accessoires - Procédure de vérification des bouteilles transportables et rechargeables pour GPL avant, pendant et après le remplissage	2022
prEN 15609 rev	Équipements pour gaz de pétrole liquéfié et leurs accessoires - Systèmes de propulsion GPL des bateaux, yachts et autres navires	2022
prEN 13799 rev	Équipements et accessoires GPL - Jauges de niveau pour les réservoirs de gaz de pétrole liquéfié (GPL)	2022
Projets au stade Enquête (Enquête Publique en cours, en préparation)		
prEN 12493	Équipements pour GPL et leurs accessoires - Réservoirs sous pression en acier soudés des camions-citernes pour GPL - Conception et construction	2021/2022
EN 13175:2019/prA 1:2020	Équipements pour GPL et leurs accessoires - Spécifications et essais des équipements et accessoires des réservoirs pour gaz de pétrole liquéfié (GPL)	2022
Projets au stade Approbation (Vote Formel en cours, en préparation)		
EN 16728+A1:2018/ FprA2:2019	Équipements pour GPL et leurs accessoires - Bouteilles transportables et rechargeables pour GPL autres que celles en acier soudé et brasé - Contrôle périodique	1 ^{er} T 2020
EN 1440+A1:2018/ FprA2:2019	Équipements pour GPL et leurs accessoires - Bouteilles de gaz de pétrole liquéfié (GPL) en acier soudé et brasé transportables et rechargeables - Contrôle périodique	1 ^{er} T 2020
FprEN 12542	Équipements pour gaz de pétrole liquéfié et leurs accessoires - Réservoirs cylindriques fixes, aériens, en acier soudé, fabriqués en série pour le stockage de gaz de pétrole liquéfié (GPL) ayant un volume inférieur ou égal à 13 m ³ - Conception et fabrication	2021
FprEN 13953	Équipements et accessoires GPL - Soupapes de sûreté des bouteilles transportables et rechargeables pour gaz de pétrole liquéfiés (GPL)	1 ^{er} T 2020

Publication (prévision)		
EN 16728+A2	Équipements pour GPL et leurs accessoires - Bouteilles transportables et rechargeables pour GPL autres que celles en acier soudé et brasé - Contrôle périodique	2 ^{ème} T 2020
EN 1440+A2	Équipements pour GPL et leurs accessoires - Bouteilles de gaz de pétrole liquéfié (GPL) en acier soudé et brasé transportables et rechargeables - Contrôle périodique	2 ^{ème} T 2020
FprEN 13953	Équipements et accessoires GPL - Soupapes de sûreté des bouteilles transportables et rechargeables pour gaz de pétrole liquéfiés (GPL)	2 ^{ème} T 2020